

COMMUNE DE SAINT-FLOUR
CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2025
DELIBERATION N°17/03/2025-61

Conseillers en exercice : 29 L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept Mars, à dix-neuf heures, le
Présents : 22 Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FLOUR s'est réuni en
Absents représentés : 3 séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation
Absents excusés : 4 légale, sous la présidence de Monsieur Philippe DELORT, Maire.
Votants : 25

Étaient présents :

M. Philippe DELORT, Maire, M. Eric BOULDOIRES, MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS, MME Annick MALLET, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Bonnie DELEPINE, M. Jérôme GRAS, MME Florie PAROU, Adjointes,
MM. Jean-Claude PRIVAT, Jean-Luc PERRIN, MME Corinne AMAT, MM. Christian GRENIER, Nicolas FERNANDEZ, MME Emmanuelle NIOCEL-JULHES, MM. Yannick MOURET, Marc POUGNET, MME Martine GUIBERT, M. Bruno TEISSEDE, MME Christiane MEYRONEINC, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Marie-Pierre MURAT, Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

M. Géraud DELPUECH par M. Jean-Luc PERRIN,
MME Mathilde BOUT par MME Florie PAROU,
M. Tarek EL MAROUANI par M. Philippe DELORT,

Absents excusés :

MMES Maryline VICARD, Marine NEGRE, Patricia RENAUD, Nathalie LESTEVEN.

Madame Florie PAROU a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le **07 AVR. 2025**
et que la convocation avait été faite et publiée le 11 Mars 2025.

Le présent extrait a été transmis le **24 MARS 2025**
à Monsieur le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR.

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception en Sous-Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

**OBJET : REQUALIFICATION DE LA PLACE D'ARMES - TRANCHES 2 ET 3 - LOT N°1 :
TERRASSEMENT - VRD : AVENANT N°1**

RAPPORTEUR : Monsieur Philippe DELORT

Dans le cadre du marché de travaux relatif à la requalification de la place d'Armes - Tranches 2 et 3, le lot N°1 : Terrassement VRD a été attribué à l'entreprise SAS Marquet TP (15100 Saint-Flour) pour un montant de 797 890,92 € H.T.

L'intégration de prestations complémentaires ainsi que la régularisation de certaines quantités de matériaux ont été rendues nécessaires à la bonne exécution des travaux dans le cadre du déplacement du monument aux Morts de la place d'Armes vers la place de l'Octroi.

Ces différentes prestations engendrent une plus-value de 11 821,10 € H.T.

Le montant du marché est désormais de 809 712,02 € H.T.

La Commission des marchés publics réunie le Lundi 10 Mars 2025 a donné un avis favorable à la passation de cet avenant.

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **APPROUVE l'avenant N°1 du lot N°1 Terrassement VRD relatif aux travaux de requalification de la place d'Armes - Tranches 2 et 3 à conclure avec l'entreprise SAS Marquet TP pour un montant en plus-value de 11 821, 10 € H.T.**

- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant.**

POUR : 25 voix

Ainsi délibéré en séance ordinaire les jour, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre.

Le Maire,



Philippe DELORT



L'élu secrétaire de séance,

Florie PAROU





MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N°1

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Commune de Saint-Flour
Hôtel de ville
1 place d'Armes – BP36
15100 SAINT FLOUR Cedex

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

SAS MARQUET TP
1 rue de la Florizane
15100 SAINT-FLOUR

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

**Requalification de la place d'Armes - Tranches 2 et 3
Lot N°1 : Terrassement VRD**

Date de la notification du marché public: 16 août 2022

Montant initial du marché public:

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 797 890,92€ H.T. (Tranche ferme + Tranches optionnelles 1 et 2 + option N°1)

Tranche ferme (Tranche 2 phase 2) : 288 558,58 € H.T.

Tranche optionnelle N°1 (Tranche 2 phase 1) : 234 819,97 € H.T.

Tranche optionnelle N°2 (Tranche 2 Phase 3) : 265 259,31 € H.T.

Option N°1 (Impasse Dessauret) : 9 253,06 € H.T.

- Montant TTC : 957 469,10 € T.T.C

D - Objet de l'avenant.

Le présent avenant a pour objet l'intégration de prestations complémentaires nécessaires à la bonne exécution des travaux dans le cadre du déplacement du monument aux Morts de la place d'Armes vers la place de l'Octroi (cf devis N° 2025-0150 du 28 février 2025).

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public:

NON

OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : **11 821,10 € H.T.**
- Montant TTC : **14 185,32 € T.T.C.**
- % d'écart introduit par l'avenant pour la tranche ferme : **1,48%**

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : **809 712,02 € H.T.**

Tranche ferme (Tranche 2 phase 2) : 288 558,58 € H.T.

Tranche optionnelle N°1 (Tranche 2 phase 1) : 234 819,97 € H.T.

Tranche optionnelle N°2 (Tranche 2 Phase 3) : 277 080,41 € H.T.

Option N°1 (Impasse Dessauzet) : 9 253,06 € H.T.

- Montant TTC : 971 654, 42 € T.T.C

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Monsieur Philippe MARQUET - Directeur	A St Flour, Le 1 avril 2025	 MARQUET TRAVAUX PUBLICS 1, RUE DE LA FLORIZANE 15100 SAINT-FOUR Tél. 04 71 60 62 50 Fax 04 71 60 62 55 info@marquet-tp.fr

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A Saint-Flour, le **07 AVR. 2025**

Signature

Le maire

Philippe DELORT



De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: lundi 24 mars 2025 17:02
À: SECRETARIAT Ville de Saint-Flour
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 17-03-2025-61

':. Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 17-03-2025-61, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE. Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20250324-17-03-2025-61-DE.

Informations sur l'acte

Numero : 17-03-2025-61

Objet : Requalification de la Place d'Armes - Tranches 2 et 3 - Lot N.1 : Terrassement - VRD : Avenant N.1

Date de décision : 24/03/2025

Date de transmission : 24/03/2025

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique / 1.1. Marchés publics

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>

Avenant

SECRETARIAT Ville de Saint-Flour

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: lundi 7 avril 2025 15:58
À: SECRETARIAT Ville de Saint-Flour
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 17-03-2025-61

'.: Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 17-03-2025-61, télétransmis par Sarah COSTEROUSSÉ.
Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20250407-17-03-2025-61-CC.

Informations sur l'acte

Numero : 17-03-2025-61

Objet : Requalification de la Place d'Armes - Tranches 2 et 3 - Lot N.1 : Terrassement - VRD : Avenant N.1

Date de décision : 07/04/2025

Date de transmission : 07/04/2025

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique / 1.1. Marchés publics

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>